



Envoi au contrôle de légalité le : 8 décembre 2023

Publication électronique le : 8 décembre 2023

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 20 NOVEMBRE 2023

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Maryse DELASSUS

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, M. René HOCQ, Mme Emmanuelle LEVEUGLE.

Excusé(s) : M. Pierre GEORGET, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie RIGAUD, M. Philippe FAIT.

Assistant également sans voix délibérative : M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Bertrand PETIT, M. Jean-Marc TELLIER.

Excusé(s) sans voix délibérative : M. Michel DAGBERT.

BUDGET CITOYEN 2023 - LES INITIATIVES LAURÉATES

(N°2023-513)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

Vu la Loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'Économie Sociale et Solidaire et, notamment, son article 15 ;

Vu la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

Vu la délibération n°2022-503 du Conseil départemental en date du 12/12/2022 « Agir avec vous pour l'épanouissement de tous dans le Pas-de-Calais – pacte des solidarités humaines » ;

Vu la délibération n°2022-484 du Conseil départemental en date du 21/11/2022 « Agir avec vous pour se réaliser dans le Pas-de-Calais - Pacte des réussites citoyennes » ;

Vu la délibération n°2022-316 du Conseil départemental en date du 26/09/2022 « Pacte des

solidarités territoriales "Agir avec vous pour bien vivre dans le Pas-de-Calais" » ;
Vu la délibération n°2017-619 du Conseil départemental en date du 19/12/2017 « Budget citoyen – année 2018 » ;
Vu la délibération n°2021-558 de la Commission Permanente en date du 13/12/2021 « Budget citoyen - Règlement » ;
Vu le Règlement Intérieur du Conseil Départemental et notamment ses articles 14 et 29 ;
Vu l'amendement présenté en séance par Madame Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, ci-annexé ;
Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;
Vu l'avis de la 1^{ère} commission « Attractivité départementale et emploi » rendu lors de sa réunion en date du 06/11/2023 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

D'adopter l'amendement déposé par Madame Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY visant à ajouter 2 lauréats dans l'annexe 1, conformément au document joint à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

| |
|--|
| Pour : 44 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix |
|--|

(Adopté)

Article 2 :

D'attribuer aux structures lauréates, reprises au tableau en annexe 1, une participation départementale d'un montant global de 692 000 €, au titre du Budget citoyen 2023, selon les modalités décrites dans ce même tableau et au rapport joint à la présente délibération.

Article 3 :

D'autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, les conventions, avec les structures concernées visées à l'article 1, dans les termes du projet joint en annexe 2 à la présente délibération ;

Article 4 :

La dépense versée en application de l'article 1 de la présente délibération est imputée sur le budget départemental comme suit :

| Code Opération | Imputation budgétaire | Libellé Opération | AE € | Dépense € |
|----------------|-----------------------|-------------------------------------|--------------|------------|
| C01-650A01 | 6568//930202 | Mission ESS | 672 151,00 € | 671 000,00 |
| C01-650A01 | 6568//9365 | Mission ESS (enveloppe annuelle) | | 21 000,00 |

Dans les conditions de vote ci-dessous :

| |
|--|
| Pour : 44 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix |
|--|

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 20 novembre 2023

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

COMMISSION PERMANENTE

Réunion du 20 novembre 2023

BUDGET CITOYEN 2023 - LES INITIATIVES LAURÉATES
(Rapport n°54)

Présentation d'un amendement

Le rapport présentant le Budget citoyen 2023 - les initiatives lauréates contenait une erreur matérielle dans l'annexe n°1 proposée qui nécessite une modification.

En effet, 2 lauréats n'avaient pas été repris dans la liste :

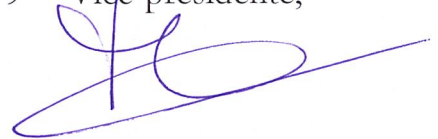
- « L'atelier inclusif » présentée par SCIC Ressources - Le Touquet-Paris-Plage
- « Faire de la sobriété énergétique un enjeu partagé par tous », présentée par GA Enerlya – Fauquembergues

Il convient dès lors de remplacer le tableau en annexe n°1 initialement joint avec le rapport par le tableau annexé au présent amendement. Il se substituera à l'annexe initialement transmise.

Cette rectification n'entraîne pas d'augmentation sur le montant total des participations repris dans la conclusion du rapport.

Il vous est proposé d'adopter cet amendement.

La 9^{ème} Vice-présidente,



Bénédicte MESSEANNE-
GROBELNY

| Structure | Initiative | Thèmes | Commune | Territoire | Résumé | Catégorie | Montant proposé |
|--|--|--|--------------------|---------------|--|---|-----------------|
| A Bouts de Films | La Mine d'Art | Action sociale / Culture / Environnement | Camblain-Chatelain | Artois | Une ressourcerie du spectacle et de l'audiovisuel, un espace d'échanges et de culture qui offre aux professionnels et amateurs de la culture une alternative pour leurs décors et leurs costumes et ainsi rendre le monde de la culture plus vert. | Transformation économique environnementale et sociétale | 25 000 € |
| A Contrepoids 62 | A Contrepoids 62 : Lutter contre l'obésité en Audomarois.. | Citoyenneté / Education / Santé | Saint-Omer | Audomarois | Un projet d'accompagnement et d'aide aux malades de l'obésité pour le maintien des changements de comportements acquis lors des protocoles de soins, pour la promotion de l'obésité comme maladie, la lutte contre toutes les formes de discriminations, particulièrement la grossophobie en créant une véritable coopération territoriale dans l'audomarois. | Innovation sociale | 16 000 € |
| A Petits PAS | Touchez Terre ! | Citoyenneté / Environnement / Logement | Ruisseauville | Montreuillois | La mise en place d'ateliers, de formations pratiques, de chantiers participatifs, de créations, d'animations tout au long de l'année avec comme point d'orgue un événement collaboratif pour valoriser les savoir-faire autour de la terre, les artisans et structures locales, les citoyens, le territoire et les réalisations de chacun. | Transformation économique environnementale et sociétale | 25 000 € |
| A vos jeux, prêts? Jouez! | Ludothèque "A vos jeux, prêts? Jouez!" | Action sociale / Enfance/Famille / Jeunesse | Lumbres | Audomarois | Une ludothèque dans une commune rurale pour donner un accès aux jeux à tous et gratuitement. Elle sera un lieu facilitant les échanges et la découverte proposant de nouvelles façons de consommer le jeu sur place et lors de déplacements dans les écoles (ateliers, jeux de seconde main, emprunt et création de jeux...). | Pratiques de l'ESS | 5 000 € |
| APEI Hénin Carvin | Au Shopping Solidaire | Environnement / Handicap / Insertion | Hénin-Beaumont | Hénin-Carvin | En centre-ville de Carvin, la création d'un magasin solidaire de vêtements recyclés, géré par des personnes en situation de handicap, à destination des citoyens adultes et enfants du territoire. | Pratiques de l'ESS | 5 000 € |
| Association ALIM | Alimentation solidaire | Action sociale / Citoyenneté / Environnement | Béthune | Artois | Proposer un frigo solidaire sur le quartier du Mont-Liébaut à Béthune et une cantine solidaire ainsi que de l'accompagnement lors d'ateliers culinaires. | Pratiques de l'ESS | 5 000 € |
| Association des Générations du Quartier Salengro | Le jardin partagé des Générations du Quartier Salengro | Alimentation / Environnement | Outreau | Boulonnais | Création d'un jardin partagé, par et pour les habitants. Les usagers planteront des légumes, des arbustes fruitiers, des plantes mellifères, des aromates. Une serre, un abri de jardin, des bacs surélevés et des bacs au sol seront construits et des récupérateurs d'eau seront installés. Les usagers bénéficieront de fruits et légumes à moindre coût. | Innovation sociale | 14 000 € |
| Association pour La Palette | Les Planches de la Palette | Action sociale / Culture | Longvilliers | Montreuillois | Un tiers-lieu culturel où émergeront les projets des habitants du territoire pour encourager la création et la diffusion d'initiatives artistiques et culturelles novatrices, favoriser la coopération entre les acteurs locaux et intégrer des pratiques respectueuses de l'environnement. | Pratiques de l'ESS | 5 000 € |
| Atelier de Campagnes | Le Numérique Circus : une tournée dans les 7 Vallées pour s'informer, se former et s'amuser avec le numérique | Action sociale / Mobilité / Numérique | Huby-Saint-Leu | Montreuillois | Des ateliers innovants et ludiques d'assistance et d'initiation au numérique, visant à informer, initier et divertir les participants en les familiarisant avec les outils et les compétences numériques en combinant l'univers du cirque avec l'apprentissage du numérique pour rendre l'éducation numérique accessible et amusante pour tous, quelle que soit leur expérience ou leur âge. | Coopération et Innovation sociale | 21 000 € |
| Ateliers d'initiatives Locales de l'Economie Sociale et Solidaire | Les ateliers Ma Beauté: une savonnerie locale, sociale et solidaire! | Action sociale / Environnement / Insertion | Noyelles-Godault | Hénin-Carvin | Une savonnerie artisanale et solidaire proposant un atelier d'insertion sociale et professionnelle en conception, fabrication et vente de produits cosmétiques naturels et en vrac, et des animations de sensibilisation et de valorisation à l'environnement. | Pratiques de l'ESS | 5 000 € |
| Au fil des ressources | Tous au jardin ! | Alimentation / Insertion / Santé | Cucq | Montreuillois | Création d'un jardin partagé en permaculture, avec animation d'ateliers de maraîchage et de cuisine par des professionnels, impliquant des publics en insertion dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. | Pratiques de l'ESS | 5 000 € |

| Structure | Initiative | Thèmes | Commune | Territoire | Résumé | Catégorie | Montant proposé |
|---|---|--|-----------------|-------------|--|---|-----------------|
| Autour à votre tour | Autour de Vous, à votre Tour | Alimentation / Environnement | Béthune | Artois | Un tiers lieu dédié à la transition vers des modes de vies plus adaptés à un monde en changement pour encourager la production locale de nourriture à l'échelle de quartiers et l'auto production sur le territoire, en formant les habitants aux méthodes de permaculture, et de valorisant des déchets verts. | Transformation économique environnementale et sociétale | 25 000 € |
| Centre Social et Culturel de Saint-Omer | Ludothèque Yakajouer Espace de vie | Action sociale / Citoyenneté / Culture | Saint-Omer | Audomarois | Une ludothèque créée par un groupe d'habitants de Saint-Omer qui sera un lieu de rencontres, d'échanges socioculturels et intergénérationnels permettant de créer ou resserrer les liens entre individus et faire évoluer les habitudes de consommations : louer plutôt qu'acheter, remplacer, réparer et valoriser les jeux anciens ou abîmés plutôt que de jeter. | Innovation sociale | 16 000 € |
| Château d'Acquembronne | Château d'Acquembronne: vers une ouverture permanente pour tous. | Culture / Environnement / Tourisme | Lumbres | Audomarois | Transmettre et préserver le site historique du château médiéval et son environnement naturel au cœur du Marais de Lumbres en offrant aux visiteurs un panel d'activités sur les 3 dimensions : histoire, nature et art. | Pratiques de l'ESS | 5 000 € |
| Clétybike | Sport et forme | Mobilité / Santé / Sport | Cléty | Audomarois | La sensibilisation des habitants de la commune de Cléty et de l'Audomarois à la pratique du vélo pour la rendre accessible aux personnes éloignées des pratiques sportives au travers d'activités autour du vélo et de construction de lien social sur le territoire. | Pratiques de l'ESS | 5 000 € |
| Collectif Lens Emploi Solidarité | PC Solidaire | Education / Insertion / Numérique | Lens | Lens-Liévin | Reconditionnement d'ordinateurs destinés à la destruction pour équiper des familles qui n'ont pas de PC à la maison notamment pour permettre le travail scolaire des enfants. | Pratiques de l'ESS | 5 000 € |
| Compagnie Arabesques d'Artois | Baguenaudes | Citoyenneté / Culture / Environnement | Gonnehem | Artois | Un projet écocitoyen de proximité ouvert à tous, dans un jardin permaculturel, pour proposer des temps d'accueils collectifs d'éveil et d'éducation écocitoyenne ludique intergénérationnels autour de la permaculture, l'écocitoyenneté, l'art & la culture, le bien-être et l'art de vivre. | Pratiques de l'ESS | 5 000 € |
| Coop du 51 | Coop du 51 | Action sociale / Alimentation | Bully-les-Mines | Lens-Liévin | Une boutique apprenante où des lycéens testeront les techniques de commercialisation, de promotion avec des produits de qualité en circuit court. Ce projet de redynamisation du centre-ville permettra de rendre accessible « le bien manger » via des produits locaux, bio, et artisanaux. | Pratiques de l'ESS | 5 000 € |
| CPIE Vallée de l'Authie et de la Canche - Le Moulin d'Auxi | ADP - Arrête De Polluer | Citoyenneté / Environnement | Auxi-le-Chateau | Ternois | Axel et Erwan, jeunes adolescents auxilois, sensibles et touchés par l'impact des déchets sur "leur planète" proposent des ramassages collectifs de déchets, des ramassages au domicile des personnes âgées et/ou dépendantes et des actions de sensibilisation des habitants au recyclage et au tri. | Pratiques de l'ESS | 4 000 € |
| CPIE Vallée de l'Authie et de la Canche - Le Moulin d'Auxi | RECYCL'ART | Culture / Environnement / Handicap | Auxi-le-Chateau | Ternois | Un projet citoyen de défilé de mode, alliant la prise en compte environnementale et le développement du lien social, développé par des bénévoles du Moulin d'Auxi et des résidents du Foyer de Vie La Pannerie de Frévent pour changer le regard sur le handicap. | Pratiques de l'ESS | 5 000 € |
| Dans ta chope | Dans ta chope | Agriculture/pêche / Alimentation / Environnement | Arras | Arrageois | Création d'une micro-brasserie locale et participative, qui aura pour objectif de proposer une bière artisanale de qualité tout en ayant un impact environnemental positif. Cette initiative vise à sensibiliser les citoyens et les collectifs aux sujets brassicoles et environnementaux, à travers d'actions telles que des cuisines partagées pour la revalorisation des drèches de brasserie et à créer des partenariats avec les acteurs locaux pour mener des actions de sensibilisation. | Pratiques de l'ESS | 5 000 € |

| Structure | Initiative | Thèmes | Commune | Territoire | Résumé | Catégorie | Montant proposé |
|-------------------------------|--|---|----------------------|--------------|--|---|-----------------|
| Eco Hameau Solidaire | Après l'enracinement, le développement et l'essaimage | Citoyenneté / Environnement | Audincethun | Audomarois | Un groupe de citoyens vit au sein d'un habitat participatif, intergénérationnel, solidaire, en milieu rural et souhaite pouvoir accueillir celles et ceux qui souhaitent démarrer un tel projet d'habitat mais ne savent pas comment et leur permettre d'approcher la réalité de la vie en habitat participatif ou en éco-lieu. | Pratiques de l'ESS | 5 000 € |
| Franche Connexion | L'École Buissonnière - Théâtre Populaire - Création d'un ATP | Citoyenneté / Culture | Montigny-en-Gohelle | Hénin-Carvin | Amener le théâtre en circuit court à la population, en permettant aux habitants de prendre eux-mêmes en charge la prospection, l'organisation et la diffusion d'une saison culturelle sur la Communauté d'Agglomération Hénin Carvin. | Pratiques de l'ESS | 5 000 € |
| GA Enerlya | Faire de la sobriété énergétique un enjeu partagé par tous | Action sociale / Environnement / Logement | Fauquembergues | Audomarois | Accompagner le grand public et les très petites entreprises dans la transition énergétique et écologique afin de faire de la sobriété énergétique un enjeu partagé par tous, sur le territoire du Pays de Saint-Omer et de Lumbres, par des ateliers d'apprentissage des écogestes à destination des familles. | Pratiques de l'ESS | 5 000 € |
| Gamins Exceptionnels | HANDI62 | Citoyenneté / Enfance/Famille / Handicap | Béthune | Artois | Une solution numérique pour faciliter les rencontres et échanges entre parents d'enfants en situation de handicap et handisitters. L'objectif est de faciliter la garde à domicile des enfants en situation d'handicap, de libérer du temps aux familles et leur permettre le droit de répit. | Coopération et Innovation sociale | 21 000 € |
| Grelinette et Coquillette | Grelinette et Coquillette | Alimentation / Environnement / Jeunesse | Sallaumines | Lens-Liévin | La végétalisation d'espaces scolaires en co-construction avec les élèves, afin de les rendre acteurs et bénéficiaires d'un nouveau cadre de vie, de les sensibiliser à leur environnement, à leur alimentation et à leur consommation, pour devenir des citoyens responsables. | Transformation économique environnementale et sociétale | 25 000 € |
| IndeLab | Kollektif : une vitrine et un outil de gestion pour les associations | Action sociale / Communication / Numérique | Lapugnoy | Artois | Un site internet à destination des bénévoles associatifs pour leur proposer l'accès à une vitrine, des outils de gestion, de stockage de données, des formations à son utilisation et son suivi. | Pratiques de l'ESS | 5 000 € |
| Initiatives Paysannes | Développement d'une filière équitable issue de blés anciens et paysans | Action sociale / Agriculture/pêche / Alimentation | Saint-Laurent-Blangy | Arrageois | Réintroduire la biodiversité cultivée en Hauts-de-France, avec la mise en culture de blés anciens et paysans | Transformation économique environnementale et sociétale | 25 000 € |
| La Bande à Mitron | Convivialité et savoir faire autour de la cuisine | Action sociale / Alimentation / Citoyenneté | Mazingarbe | Lens-Liévin | Des ateliers cuisine pour que les habitants s'approprient de nouvelles habitudes de consommation. Ils sont guidés par un professionnel et des bénévoles, pour apprendre à cuisiner sainement et équilibré avec un budget restreint. | Pratiques de l'ESS | 5 000 € |
| La Brèche | La Brèche Social Club | Action sociale / Culture / Environnement | Béthune | Artois | Un espace au coeur de la brasserie artisanale béthunoise pour recevoir un public familial, en proposant des événements engagés porteurs de valeurs écologiques, sociales et culturelles, et aussi des espaces de jeux pour tous en accès libre et gratuit. | Transformation économique environnementale et sociétale | 25 000 € |
| La Bulle des Champs | Base Vie Joyeuse et Culturelle Premier café associatif en Sud Artois | Citoyenneté / Culture / Environnement | Vélu | Arrageois | Un lieu convivial mis à disposition des habitants selon leurs besoins. La structure facilitera les rencontres entre les différents acteurs du territoire : associations, producteurs et collectivités pour la réalisation d'activités diverses et variées (yoga, sortie à vélo, achat groupé, aide au numérique, ciné en plein air, jeu de société). | Innovation sociale | 16 000 € |
| La Fabrique, atelier à Arques | Un vélo atelier au service des habitants | Culture / Education | Arques | Audomarois | Proposer des ateliers créatifs et de bricolage gratuits visant à reprendre en main l'acte créatif des personnes qui s'en sentent éloignées en s'appuyant sur des structures partenaires déjà implantées et découvrir des manières de faire traditionnelles ou modernes, manuelles ou numériques, des médiums et des supports nouveaux. | Pratiques de l'ESS | 5 000 € |

| Structure | Initiative | Thèmes | Commune | Territoire | Résumé | Catégorie | Montant proposé |
|-------------------------------------|---|--|------------------|---------------|--|---|-----------------|
| La Maison des Faiseurs | Zone de Culture Populaire | Citoyenneté / Culture | Groffiers | Montreuillois | La création et mise en oeuvre d'espaces d'expression culturelle, de diffusion, de rencontre et de développement des talents des habitants pour leur permettre sur un territoire rural, de s'approprier le droit à « fabriquer » de la culture, de rendre le citoyen acteur en devenant : artiste, programmateur, diffuseur. | Innovation sociale | 16 000 € |
| La Note Bleue | L'art pour tous - sensibilisation artistique et accessibilité culturelle | Culture / Education | Ruminghem | Calais | Une dynamique d'éducation populaire et d'art pour tous, autant dans les locaux du Bobâr et en interventions hors les murs pour proposer une diffusion culturelle accessible à tout un chacun (théâtre, danse, cirque, chant...) et développer un lieu où chacun se sente à sa place. | Innovation sociale | 16 000 € |
| La Planque | La Planque : un lieu plein de vie : café resto végété / ciné / événements / ateliers d'artistes et bureaux partagés. Ouvert à tous / adapté aux enfants | Citoyenneté / Culture / Enfance/Famille | Arras | Arrageois | Un lieu de vie : café, resto végétarien, cinéma, événements, ateliers d'artistes et bureaux partagés ouvert à tous et adapté aux enfants. | Pratiques de l'ESS | 5 000 € |
| La Plume à Loup | Café associatif et lieu à partager à côté de Montreuil-sur-Mer ! | Action sociale / Citoyenneté / Environnement | Attin | Montreuillois | Un lieu associatif ouvert et partagé, pensé et créé comme un lieu des possibles, une expérience humaine et sociale, un espace d'expression de la citoyenneté où sera apporté un début de réponse à l'ensemble des besoins exprimés par les habitants, en créant les conditions favorables à l'éclosion d'idées et à la coopération locale. | Transformation économique environnementale et sociétale | 25 000 € |
| La ressourcerie Solidaire Lumbroise | La ressourcerie solidaire Lumbroise | Action sociale / Alimentation / Environnement | Lumbres | Audomarois | Une ressourcerie solidaire pour redonner une seconde vie aux objets, lutter contre l'obsolescence programmée et favoriser l'autoproduction. Elle collectera des objets réparables et des pièces détachées de la déchèterie et proposera aux habitants des ateliers de sensibilisation et de réparations. | Pratiques de l'ESS | 5 000 € |
| L'Antre des Marmots | L'Antre des Marmots | Action sociale / Enfance/Famille / Environnement | Arques | Audomarois | Récupérer par le biais de boîte à dons, nettoyer et réparer des jouets pour les proposer à la vente et permettre aux habitants d'accéder à des jouets de seconde main à moindre coût, de réduire le nombre de jouets jetés et de créer du lien social entre les habitants du quartier et de ses alentours. | Innovation sociale | 16 000 € |
| Le Passage à Niveaux | Chez Kantina | Action sociale / Alimentation / Insertion | Béthune | Artois | Une cantine associative et solidaire, animée par un collectif intergénérationnel d'habitants et d'habitantes en insertion, qui cuisineront à base de produits frais et locaux des recettes confiées par les voisins et amis du lieu voulant transmettre leur patrimoine culinaire, familial et culturel. | Pratiques de l'ESS | 5 000 € |
| Le Pouvoir de l'Espoir | Abstinence Heureuse - Espoir | Action sociale / Enfance/Famille / Santé | Cauchy-à-la-Tour | Artois | Venir en aide aux malades d'addictions, à leurs familles et entourage en les accompagnant et les aidant à se maintenir dans l'abstinence. Proposer des outils de prévention pour sortir de l'isolement et redonner l'envie de vivre. | Pratiques de l'ESS | 5 000 € |
| Le Rat perché | Rat'création | Citoyenneté / Culture / Enfance/Famille | Arras | Arrageois | Au sein du Rat perché, proposer à l'enfant de revendiquer sa place dans la société, de devenir acteur culturel et artistique, de coopérer et de faire en collectif, d'être citoyen et d'agir pour aujourd'hui et pour demain. | Innovation sociale | 16 000 € |
| Les Anges Gardins | Opération "Caisse que c'est bon !" | Action sociale / Alimentation / Citoyenneté | Vieille-Église | Calais | La création des premières Caisses de l'Alimentation Locale et de l'Engagement pour permettre à chacun de mieux se nourrir tout en favorisant une agriculture locale et durable, en logique circulaire, en accord avec les enjeux climatiques et sobre en consommation de ressources. | Innovation sociale | 16 000 € |

| Structure | Initiative | Thèmes | Commune | Territoire | Résumé | Catégorie | Montant proposé |
|--|--|---|----------------|---------------|--|---|-----------------|
| Les Compagnons de la Bonne Humeur | Développer un groupe d'entraide coopératif autour de la santé mentale | Action sociale / Handicap / Santé | Béthune | Artois | Lutter contre l'isolement des personnes en souffrance psychique, développer l'entraide et la paire aidante en permettant aux usagers de se rencontrer, d'échanger et de s'entraider. | Innovation sociale | 16 000 € |
| Les Cousalis | Pour une mode éco-responsable et locale | Environnement / Insertion | Liévin | Lens-Liévin | Création d'une marque de confection de vêtements éthiques et tendances au plus près de chez vous, dans le respect de l'environnement et de l'utilité sociale. Plus de doutes sur le choix des matières ni sur les conditions de fabrication ! | Coopération | 16 000 € |
| Les Délices de Léa | Le Logement inclusif en milieu rural | Handicap / Logement / Personnes âgées | Seninghem | Audomarois | La création d'un hameau en milieu rural, composé de logements individuels et adaptés pouvant accueillir des seniors et jeunes en situation d'handicap, d'un restaurant d'application et d'un atelier cuisine pour favoriser l'inclusion sociale et professionnelle des résidents à travers des emplois adaptés à la diversité de handicap. | Innovation sociale | 16 000 € |
| Les Jardins de Ramsès | Les jardiniers de Ramsès, bâtisseurs d'un mieux vivre ensemble | Action sociale / Alimentation / Environnement | Outreau | Boulonnais | Le collectif d'habitants de la résidence Ramsès d'Outreau a décidé de créer, sur des valeurs de solidarité, d'entraide et écologiques, un jardin partagé et un lieu de convivialité où ils déploieront des plantes mellifères, nichoirs, récupérateurs d'eaux de pluie, composteur, boîte à livres, et animeront des ateliers de cuisine. | Pratiques de l'ESS | 5 000 € |
| Lilibook | Lilibook : Service de biographie | Culture / Personnes âgées / Santé | Vermelles | Artois | Un service de biographie, à destination des personnes âgées pour mettre en lumière leur mémoire, la conserver, la transmettre à leurs proches tout en créant du lien et luttant contre l'isolement. | Pratiques de l'ESS | 5 000 € |
| MAS La Croisée - SCIC - EA | Aller plus loin à La Croisée ! | Handicap / Santé | Huby-Saint-Leu | Montreuillois | Développer au sein du vide-greniers permanent de nouvelles activités et animations de culture et loisirs élaborées par les employés en insertion et en situation de handicap à destination de tous, petits et grands, en situation de handicap ou pas, habitant du secteur ou simple visiteur. | innovation sociale | 16 000 € |
| Où sont mes clefs ? | "Où Sont Mes Clefs?" La Plateforme Mémoire du Montreuillois | Action sociale / Communication / Santé | Merlimont | Montreuillois | Accompagner et orienter les aidants et les personnes souffrant de troubles de la mémoire dans leurs démarches administratives, thérapeutiques et ludiques en leur proposant une permanence où ils trouveront les réponses à toutes leurs questions. | Pratiques de l'ESS | 5 000 € |
| Popeline | Popeline | Action sociale / Alimentation / Environnement | Béthune | Artois | Faire découvrir et promouvoir le recyclage textile par la création, la broderie et la teinture végétale pour montrer, donner envie, apprendre et transmettre des savoir faire aux gens et qu'ils deviennent observateurs, faiseurs et pleinement acteurs. | Transformation économique environnementale et sociétale | 25 000 € |
| Quilit Quilit | CANTINE, fanzine de cuisine | Action sociale / Alimentation / Santé | Hermin | Artois | Une coopération de 4 structures pour créer un mur d'expression populaire sous la forme d'un magazine de cuisine conçu collaborativement avec les habitants, présentant des recettes du quotidien et la création de cartes culinaires du territoire, le tout sans publicité. | Coopération | 16 000 € |
| Ressources pour tous | Ressources pour tous, démarrage de l'épicerie solidaire | Action sociale / Alimentation | Étaples | Montreuillois | Une épicerie solidaire pour faciliter l'accès à des produits de consommation courante, pour une alimentation saine et de qualité à toute personne ayant une difficulté passagère. Elle proposera en complément des ateliers pour promouvoir le lien social, la mixité, l'entraide, l'éducation alimentaire et l'anti-gaspillage. | Innovation sociale | 16 000 € |
| Re-Trouvailles | Recyclerie/Ressorcerie Re-Trouvailles | Action sociale / Citoyenneté / Environnement | Fruges | Montreuillois | Un collectif de bénévoles crée un lieu de collecte, de réemploi et de revente d'objets usagers ou d'occasion à moindre coût aux habitants de leur territoire et sensibilise à la prévention des déchets, incite à la préservation des ressources et au développement durable. | Innovation sociale | 16 000 € |

| Structure | Initiative | Thèmes | Commune | Territoire | Résumé | Catégorie | Montant proposé |
|-------------------------------------|--|--|------------------------|---------------|---|--------------------|------------------|
| Rock In Bourlon | Rock In Bourlon 2024 | Citoyenneté / Culture / Environnement | Bourlon | Arrageois | Un évènement à la croisée des mondes entre le festival de musique et la fête de village avec son esprit « do it yourself » où les habitants sont impliqués dans l'organisation de la manifestation, et avec un prix libre permettant l'accès à la culture à tous, une programmation musicale de qualité et la dégustation de produits du territoire. | Innovation sociale | 16 000 € |
| Run da ART | Parcours street art / Run.da.ART | Action sociale / Culture / Tourisme | Souchez | Lens-Liévin | Développer de nouvelles fresques de street art pour créer un parcours de visites pour les habitants et les touristes. Cette action permettra la rencontre des habitants avec les artistes et la découverte de nouveaux styles artistiques. La réalisation de fresques sur différents lieux du bassin minier, étoffera le parcours d'art qui pourra prendre la forme d'une balade dans un « musée à ciel ouvert ». | Pratiques de l'ESS | 5 000 € |
| SCIC ALL | ALL - Collectif au service du territoire | Culture / Insertion / Tourisme | Lens | Lens-Liévin | Une coopération d'artisans, de producteurs, de créateurs et d'associations reconnus pour leurs savoir-faire et leur productions locales qui valorisent la destination touristique Autour du Louvre-Lens en proposant des produits issus des valeurs du territoire, intégrant des matières premières locales, fabriqués de façon raisonnée et solidaire. | Coopération | 16 000 € |
| Solillers | Jardin et verger solidaires | Action sociale / Education / Environnement | Lillers | Artois | Création d'un jardin et d'un verger impliquant les habitants, afin d'en faire un lieu de rencontres et d'échanges autour du jardinage et du bricolage. Des ateliers autour de l'alimentation durable et de la consommation responsable y seront proposés autour des récoltes du jardin et du verger. | Pratiques de l'ESS | 5 000 € |
| SCIC Ressources | L'atelier inclusif | Environnement / Handicap / Insertion | Le Touquet-Paris-Plage | Montreuillois | Un atelier inclusif de réparation de vélos, en partenariat avec plusieurs structures locales de l'insertion et de l'emploi, pour renforcer l'emploi de personnes en situation de handicap, dans un environnement inclusif où elles seront au contact du public et d'autres professionnels. | Coopération | 16 000 € |
| Tiers Lieu Nourricier du Boulonnais | Ilôts nourriciers en milieu urbain | Agriculture/pêche / Alimentation / Citoyenneté / | Saint-Martin-Boulogne | Boulonnais | Des jardins partagés sur des espaces urbains délaissés afin d'enclencher un processus de réflexion avec les citoyens sur l'alimentation durable et de proximité ; c'est une invitation à découvrir notre patrimoine alimentaire, à faire ensemble et à manger plus sainement sans se ruiner. | Pratiques de l'ESS | 4 000 € |
| | | | | | | TOTAL | 692 000 € |

Pôle Partenariats et Ingénierie

Mission Economie Sociale et Solidaire

..... **CONVENTION**

Objet : Budget citoyen 2023

Dossier n°

Entre le Département du Pas-de-Calais, dont le siège est en l'Hôtel du Département rue Ferdinand Buisson 62018 Arras Cedex 9,

identifié au répertoire SIRET sous le n° 226 200 012 00012,

représenté par Monsieur **Jean-Claude Leroy**, Président du Conseil départemental, dûment autorisé par délibération de la Commission Permanente en date du 20 novembre 2023,

ci-après désigné par « le Département » d'une part,

Et

la structure NOM dont le siège social est situé au ADRESSE,

identifiée au répertoire SIRENE sous le n° SIRET,

représentée par MADAME MONSIEUR, TITRE, ci-après dénommé « L'organisme » ;

d'autre part,

Vu : le code général des collectivités territoriales ;

Vu : la délibération de la Commission permanente du Conseil départemental « Budget citoyen - Règlement » en date du 13 décembre 2021.

Vu : la délibération du Conseil départemental du 26 septembre 2022 portant adoption du Pacte des solidarités territoriales « Agir avec vous pour bien vivre dans le Pas-de-Calais » ;

Vu : la délibération du Conseil départemental du 21 novembre 2022 portant adoption du Pacte des réussites citoyennes « Agir avec vous pour se réaliser dans le Pas-de-Calais » ;

Vu : la délibération du Conseil départemental du 12 décembre 2022 portant adoption du Pacte des solidarités humaines « Agir avec vous pour l'épanouissement de tous dans le Pas-de-Calais » ;

Vu : la demande présentée par l'association « NOM » sur le site internet www.budgetcitoyen.pasdecalais.fr ;

Vu : la délibération de la Commission Permanente réunie le 20 novembre 2023 ;

Préambule

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS), fortement ancrée dans le Pas-de-Calais, se traduit par une autre façon d'entreprendre, de produire et de répartir les richesses, les services et les biens, en replaçant l'homme et les territoires au cœur des priorités.

Au travers de la création du Conseil Départemental de l'Économie Sociale et Solidaire (CDESS) le Département du Pas-de-Calais confirme son ambition de mobiliser les acteurs de l'ESS dans une démarche de co-construction. C'est dans ce cadre que des ateliers d'acteurs ont travaillé sur l'innovation sociale, la coopération, la transformation économique, environnementale et sociétale et l'amélioration des bonnes pratiques en proposant des solutions concrètes pour appuyer ces démarches.

Au regard des résultats des appels à manifestation d'initiatives de 2015 à 2017, le Département du Pas-de-Calais souhaite accroître la diffusion des pratiques citoyennes, répondre aux attentes des habitants et appuyer les démarches et les volontés de ceux-ci.

L'objectif poursuivi est de construire avec les habitants le territoire de demain.

L'Assemblée départementale du 19 décembre 2017 a approuvé la mise en œuvre du premier budget citoyen. Le Budget citoyen du Département permet aux habitants du Pas-de-Calais, par leur vote, de flécher l'affectation d'une partie du budget de fonctionnement de la collectivité dédié à l'Économie Sociale et Solidaire vers des projets proposés par des citoyens du Pas-de-Calais.

L'objectif est de soutenir les projets relevant des compétences de la collectivité et dont la finalité est de mettre en œuvre des initiatives innovantes socialement, de coopération et développés dans le respect des pratiques de l'Économie sociale et solidaire afin d'accompagner la transformation économique, environnemental et sociétale du département.

Ceci exposé il a été convenu entre les parties ce qui suit,

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les relations entre le Département et l'organisme au titre de la mise en œuvre partenariale de l'opération « PROJET » détaillée à l'article 2 ci-dessous.

Article 2 : Nature du projet soutenu

L'organisme s'engage à mettre en place et consolider l'ensemble des pratiques énoncées dans la présentation de l'initiative telle que déposée sur la plateforme du Budget citoyen et proposée au vote des citoyens du Pas-de-Calais. Cette présentation est annexée à la présente convention :

RESUME DU PROJET

Article 3 : Période d'application de la convention

La convention s'applique pour une durée de 18 mois à compter de la date de signature par les 2 parties.

Les dépenses engagées pour mener cette opération devront être acquittées durant cette même période.

En aucun cas, elle ne peut se poursuivre pour une nouvelle période par tacite reconduction.

Néanmoins, l'organisme qui justifierait du retard pris dans la réalisation de son projet pourra demander une **prolongation exceptionnelle, six mois avant la date d'échéance de la convention**. Cette demande sera soumise à la délibération de la Commission Permanente.

Article 4 : Montant de la subvention

Afin de permettre l'accomplissement de l'opération prévue par la présente convention, le Département s'engage à verser à l'organisme une aide déterminée comme suit :

- Une participation de **MONTANT €** relative à la mise en œuvre de l'action.

Le montant maximum de l'aide versée par le Département à l'organisme est fixé à **MONTANT €** pour l'opération décrite à l'article 1^{er} au titre de la période d'application prévue à l'article 3 de la présente convention.

L'intervention du Département du Pas-de-Calais est plafonnée au montant indiqué ci-dessus. Après établissement du contrôle de service fait, elle peut être diminuée en fonction des dépenses effectivement réalisées et des ressources effectivement reçues, un titre de recette sera alors émis par les services départementaux envers l'organisme.

Article 5 : Modalités de versement

La subvention sera versée en une seule fois à la signature de la convention.

Le Département effectuera le paiement par virement effectué par Monsieur le Payeur Départemental (comptable assignataire de la dépense) au compte :

Référence IBAN : _____

Référence BIC : _____

Domiciliation : _____

Titulaire du compte : _____

Article 6 : Bilan final d'exécution

L'organisme s'engage à fournir au Département **dans les 6 mois** suivant la date de fin de convention fixée à l'article 3, le bilan final d'exécution. Il sera établi dans la même forme que le budget prévisionnel de l'opération.

Il prendra en compte les coûts et les dépenses réelles afférentes à cette seule opération.

Ce bilan final d'exécution est constitué de :

- Un bilan quantitatif et qualitatif de l'opération, un descriptif des conditions de sa réalisation, de ces résultats, ainsi que l'état détaillé des réalisations physiques,
- Un descriptif de la mise en œuvre de l'initiative développée dans le respect des pratiques de l'Économie sociale et solidaire,
- Une liste des dépenses réalisées.

Article 7 : Obligations de communication

Le Département sera particulièrement attentif à ce que le partenariat avec l'organisme lui permette également de développer sa visibilité et la reconnaissance de son rôle de partenaire institutionnel.

Pour cela, l'organisme s'engage à respecter les obligations mentionnées ci-dessous.

Sur les supports de communication, il s'agira d'apposer le logo du Conseil départemental « 62, Pas-de-Calais Mon Département » de façon parfaitement visible et lisible sur les supports (téléchargement sur <https://pasdecalais.fr>, rubrique « Divers », sous rubrique « Logotype ») :

- Documents de communication print (affiches, plaquettes, flyer, journal/gazette édités par le bénéficiaire...),
- Signalétique événementielle réalisée pour une manifestation le cas échéant,
- Invitations pour un événement le cas échéant.

Aussi, le montant de l'aide financière départementale devra être clairement précisé sur chacun des supports de promotion utilisés, ainsi que l'éventuelle aide technique valorisée dans la convention de partenariat :

- Communiqués ou dossiers de presse + lors des interviews ou articles consacrés au projet,
- Réseaux sociaux et sites Internet : rappel du partenariat en taguant les pages #Le Pas-de-Calais.

L'ensemble des obligations de communication ainsi que la charte graphique du Département du Pas-de-Calais figurent sur le site internet du Département : <https://pasdecalais.fr>, rubrique « Partenaires », sous rubrique « Contreparties communication ».

Par ailleurs, l'organisme s'engage à contribuer à la démarche départementale de sensibilisation à l'Economie Sociale et Solidaire. Pour cela, le porteur d'initiative communiquera et diffusera son initiative ainsi que ses pratiques. Il se fera « ambassadeur de l'économie sociale et solidaire » dans le Pas-de-Calais au côté du Département.

Article 8 : Modalités de contrôle

Les agents départementaux des services concernés assurent le contrôle du service fait.

L'organisme s'engage à se soumettre à tout contrôle technique, administratif et financier, sur pièces et sur place, y compris au sein de sa comptabilité, effectué par le Département.

Pour mener à bien le contrôle de service fait, l'organisme présentera aux agents chargés du contrôle un bilan final, dans les délais fixés à l'article 3. Ces bilans seront composés de tous documents et pièces établissant la réalité de la mise en œuvre des pratiques décrites à l'article 2 ainsi que l'éligibilité des dépenses encourues et des ressources perçues (ex : feuilles d'émargement et/ou tout document permettant de déterminer le temps passé sur les actions, rapport pédagogique, rapport d'activités, etc.).

Article 9 : Modification de la convention

Toute modification de la présente convention fera l'objet d'un avenant signé par les deux parties.

Article 10 : Reversements et résiliation

En cas de non-respect des dispositions de la présente convention par l'une des parties et en particulier, s'agissant du bénéficiaire, de la non-exécution totale ou partielle des actions, de l'utilisation des fonds non conforme à l'objet de la présente convention ou de refus par le bénéficiaire de se soumettre aux contrôles, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai de un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception resté vaine.

En cas de déclaration inexacte, la présente convention pourra être résiliée sans préavis.

En cas de résiliation, le bénéficiaire sera tenu de reverser au Département les sommes non utilisées et indument versées du fait de la résiliation.

Le remboursement de la totalité des sommes versées pourra notamment être exigé si le bilan final d'exécution prévu à l'article 7 n'est pas produit, 6 mois après l'échéance de la convention, ou s'il

s'avère après un contrôle d'une instance départementale ou nationale, que les pièces justificatives produites par l'opérateur sont non fondées.

L'organisme qui souhaite abandonner son projet, peut demander la résiliation de la convention. Il s'engage à procéder au reversement des sommes indûment perçues dans les plus brefs délais et au plus tard, dans le mois qui suit la réception du titre de perception.

Article 11 : Règlement des litiges

En cas de différend concernant l'application de la présente convention, les parties tenteront un règlement amiable ; à défaut le litige sera porté devant le Tribunal administratif de Lille.

Fait en deux exemplaires originaux
Ce document comprend 5 pages

A Arras, le

Pour le Département du Pas-de-Calais

Le Président

Jean-Claude LEROY

Pour NOM

Le TITRE

Madame Monsieur

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Partenariats et Ingénierie
Mission Economie Sociale et Solidaire

RAPPORT N°54

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 20 NOVEMBRE 2023

BUDGET CITOYEN 2023 - LES INITIATIVES LAURÉATES

Fondements juridiques

- Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'Economie Sociale et Solidaire
- Délibération du Conseil départemental du 19 décembre 2017 « Budget citoyen – année 2018 » ;
- Délibération de la Commission permanente du Conseil départemental du 13 décembre 2021 « Budget citoyen - Règlement » ;
- Délibération du Conseil départemental du 26 septembre 2022 portant adoption du Pacte des solidarités territoriales « Agir avec vous pour bien vivre dans le Pas-de-Calais » ;
- Délibération du Conseil départemental du 21 novembre 2022 portant adoption du Pacte des réussites citoyennes « Agir avec vous pour se réaliser dans le Pas-de-Calais » ;
- Délibération du Conseil départemental du 12 décembre 2022 portant adoption du Pacte des solidarités humaines « Agir avec vous pour l'épanouissement de tous dans le Pas-de-Calais ».

Contexte

Le Budget citoyen du Département permet aux habitants du Pas-de-Calais, par leur vote, de flécher l'affectation d'une partie du budget de fonctionnement de la collectivité dédié à l'Economie Sociale et Solidaire vers des projets proposés par des citoyens du Pas-de-Calais.

L'objectif vise à soutenir les projets relevant des compétences de la collectivité et dont la finalité est de mettre en œuvre des initiatives innovantes socialement, de

coopération, et développées dans le respect des pratiques de l'Économie sociale et solidaire, afin d'accompagner la transformation économique, environnementale et sociétale du département.

Adopté par le Conseil départemental lors de sa réunion du 19 décembre 2017, le Budget citoyen se déroule en une suite d'étapes clés :

➤ **Participation aux comptoirs à initiatives citoyennes**

Pour cette édition 2023, 8 comptoirs à initiatives citoyennes ont été organisés en présentiel chez des ambassadeurs de l'ESS du Pas-de-Calais en mars et avril. Ces rencontres ont pour objectif d'appuyer et de guider les habitants du Pas-de-Calais pour faciliter et concrétiser leurs initiatives.

179 personnes ont pris part à ces temps de rencontre et d'ateliers. Des ambassadeurs de l'ESS et des partenaires étaient également présents pour apporter leur expérience et soutenir les porteurs de projets.

➤ **Dépôt des dossiers**

89 initiatives ont été déposées sur la « plateforme à initiatives citoyennes du Pas-de-Calais » (www.budgetcitoyen.pasdecalais.fr).

➤ **Instruction et analyse par le comité de labellisation**

Le comité de labellisation est une instance composée d'ambassadeurs de l'ESS, de financeurs solidaires, de structures de l'éducation populaire et de partenaires du CDESS. Ce collectif est unique en France, tant par sa composition que par son rôle dans la validation des initiatives au regard des pratiques ESS. Le comité s'appuie dans son analyse des projets sur un outil co-construit par les acteurs de l'ESS, les services du Département et des universitaires.

Les initiatives labellisées sont classées selon leurs pratiques, en catégories :

- « Pratiques de l'ESS » : toute structure qui intègre des pratiques de l'économie sociale et solidaire dans son organisation et son fonctionnement quotidien,
- « Coopération » : toute structure qui met en place des pratiques de coopération dans un objectif de développement partagé,
- « Innovation sociale » : toute structure qui a entamé et souhaite poursuivre une démarche d'innovation sociale dans le cadre de son initiative,
- « Transformation économique, environnementale et sociétale » : recouvre une démarche de durabilité des initiatives en tenant en compte à la fois de leurs approches environnementale, économique et sociétale.

A l'issue des comités, 62 projets ont été labellisés sur les 89 initiatives déposées.

➤ **Vote des citoyens**

Parmi les 62 projets labellisés, 59 initiatives ont choisi de se présenter au vote des citoyens du 1er au 30 septembre 2023.

Ce sont donc 8 projets en « Transformation économique, environnementale et sociétale » ; 2 projets, à la fois, en « Coopération » et « Innovation sociale » ; 15 projets en « Innovation sociale » ; 4 projets en « Coopération » et 30 projets en « Pratiques de l'ESS » qui ont été mis en ligne sur la plateforme à initiatives citoyennes du Pas-de-Calais.

Durant le mois de septembre, les habitants du Pas-de-Calais ont exprimé leurs souhaits pour les initiatives à déployer, concrétiser. Au travers de leur vote, 59 initiatives pourront bénéficier d'une aide financière du Département. La liste de ces initiatives

est jointe au présent rapport.

➤ **Proclamation des résultats**

Les projets lauréats sont portés à la délibération de la Commission permanente.

Après la présentation et le vote définitif en Commission permanente, une proclamation officielle des résultats est organisée en CDESS.

➤ **Mise en œuvre des projets**

Le Département s'engage à accompagner financièrement les projets lauréats. Une convention entre le porteur de projet et le Département définit les modalités d'exécution. La signature de la convention implique l'adhésion du porteur de projet à la diffusion des valeurs de l'Economie sociale et solidaire, de l'innovation sociale et de la coopération. Il devient « ambassadeur de l'Economie sociale et solidaire du Pas-de-Calais » et membre actif des comptoirs à initiatives citoyennes.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant :

- d'attribuer aux structures lauréates, une participation départementale d'un montant global de 692 000 €, au titre du Budget citoyen 2023, selon les modalités décrites dans l'annexe 1 à la présente délibération ;

- d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer au nom et pour le compte du Département les conventions, avec les structures concernées, dans les termes du projet joint en annexe 2 à la présente délibération ;

La dépense serait affectée sur le budget départemental comme suit :

| Code Opération | Imputation Budgétaire | Libellé Opération | AE € | Disponible € | Proposition € | Solde € |
|----------------|-----------------------|----------------------------------|------------|--------------|---------------|------------|
| C01-650A01 | 6568//930202 | Mission ESS | 672 151,00 | 672 151,00 | 671 000,00 | 1 151,00 |
| C01-650A01 | 6568//9365 | Mission ESS (enveloppe annuelle) | | 141 285,00 | 21 000,00 | 120 285,00 |

La 1ère Commission - Attractivité départementale et emploi a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 06/11/2023.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY